



## **PROCEDURE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION**

**Liste des pièces à fournir au service scolarité de l'IUT du Havre selon l'objet de la demande de remboursement.**

### **CAS 1 - Pour l'obtention des bourses :**

1. Lettre de demande de remboursement
2. Photocopie du coupon « bulletin de versement des droits universitaires » (dépliant délivré avec la carte d'étudiant)
3. Photocopie de la carte d'étudiant (carte magnétique)
4. RIB (au même nom que l'étudiant). Si le RIB n'est pas au même nom que l'étudiant, joindre une attestation signée par l'étudiant, autorisant l'agent comptable à procéder au remboursement sur le compte de X.
5. Photocopie recto/verso de l'avis d'attribution de bourse délivré par le CROUS

### **CAS 2 - pour une inscription dans un autre établissement :**

1. Lettre de demande de remboursement
2. Original de la carte d'étudiant (dépliant délivré avec la carte d'étudiant)
3. Original de la carte d'étudiant (carte magnétique)
4. RIB (au même nom que l'étudiant). Si le RIB n'est pas au même nom que l'étudiant, joindre une attestation signée par l'étudiant, autorisant l'agent comptable à procéder au remboursement sur le compte de X.
5. Photocopie de la carte d'étudiant de l'établissement d'accueil ou un certificat de scolarité

### **CAS 3 - pour un autre motif :**

1. Lettre de demande de remboursement qui devra justifier des raisons pour lesquelles vous arrêtez votre formation. La décision sera prise par le Président de l'Université du Havre.
2. Original de la carte d'étudiant (dépliant délivré avec la carte d'étudiant)
3. Original de la carte d'étudiant (carte magnétique)
4. RIB (au même nom que l'étudiant). Si le RIB n'est pas au même nom que l'étudiant, joindre une attestation signée par l'étudiant, autorisant l'agent comptable à procéder au remboursement sur le compte de X.